
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 17 juin 2009

Résolution: CE09 1101

Il est

RÉSOLU :

1. de prendre connaissance de l'avant-projet détaillé concernant le réaménagement de l'autoroute Bonaventure (Phase 1) préparé par la Société du Havre de Montréal à la suite du mandat que lui avait confié le conseil d'agglomération (CG07 0350);
2. de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique sur le projet, y compris sur le corridor de transport collectif Dalhousie;
3. de mandater la Société du Havre de Montréal pour poursuivre la confection des plans et devis définitifs sur le concept intégral émanant du rapport de l'avant-projet détaillé, à l'exception du corridor Dalhousie, dans le cadre du mandat qui lui avait confié le conseil d'agglomération (CG08 0353).

Adopté à l'unanimité.

12.01 1091075004

/gr

Claude DAUPHIN

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 25 juin 2009